LE FAIT DU JOUR

La saison estivale en Haute-Loire

De moins jolies colonies de vacances…

Loisirs

Le gouvernement avait promis qu'il y aurait des colonies de vacances cet été. Le ministère de l'Éducation nationale a dévoilé le protocole d'organisation au début de semaine. Des contraintes de distanciation sociale, dans les activités comme dans les espaces de vie quotidienne, compliquent l'organisation. Les petites structures semblent moins inquiètes que les centres spécialisés.

Céline Dumas
celine.dumas@centrefrance.com

Les classes vertes et autres accueils de mineurs avec hébergement vient pouvoir reprendre leur activité à partir du 22 juin. À condition de répondre aux exigences du protocole dévoilé en début de semaine par le ministère de l'Éducation nationale. Une principale directrice en est persuadée : l'éducation : le vivre-ensemble, la mixabilité et le mélange d'une offre de loisirs éducatifs de qualité. Cet été vaut, pour certains professionnels de l'organisation de séjours en colonies de vacances, l'examen au passé à la trappe. En revanche, les structures d'accueil de plus petits groupes devraient pouvoir mieux tirer leur épingle du jeu.

Zjoringa Juniors annule ses séjours à Saint-Jean-en-Royans

Le secteur d'une belle colonie de vacances, c'est de s'amuser avec les copains. Les enfants vont en colonie pour partager des moments de jeu, de complicité avec du nouveau copains qu'ils rencontrent sur place. C'est notamment dans le rapport à l'autre que le ministère du protocole sanitaire pour préparer aux séjours de l'animation socioculturelle contient la société Zjoringa Juniors qui propose des séjours spécifiés à Saint-Jean-en-Royans, depuis de nombreuses années. Jadis de Sport vacances formation. « À l'activité sur le site du séjour, les parents ont introduction d'autres plus sociales l'enfant dans ou chambre. Imaginons le cas d'une fillette de 8 ans, qui a un coup de cafard, les animateurs ne peuvent pas l'approcher pour la consolation », illustre Sébastien Arnaud, directeur du centre de Rencontres et du site d'Voiziaguet. Sur son site internet, la société signale la saison de ses séjourns partout en France. « Nous respectons le protocole disponibilité en étant conscient de transformer nos séjours en accueils Boulé, sans vie, sans âme. La dimensionnée sociale en à l'immersion de tout ce que nous pédonnes sur nos séjours, à savoir l'échange, le partage, la rencontre de l'autre, le mixité et par voie de conséquence le plaisir, l'épanouissement, le jeu des vacances ! »

En Haute-Loire, cette décision se traduit par sept semaines de séjours pour 324 enfants accueillis de bons hébergements en pension complète plus une semaine de locaux en demi-pension. Les intendées directes et indirectes en terme d'emplois et d'économie sont considérables entre 80 postes d'animateurs, 25 emplois pour la partie hôtelière de nombreux prestataires de services (base de loisirs de Lavalette, centre équestre d'Voiziaguet), mais aussi un nouveau à gagner pour la commune qui venait nos infrastructures sportives, le lycée agricole d'Voiziaguet et le collège Jean-Monnet qui bénéficie aux leurs installations, cantines et salles.

> L'hébergement sous tente est compromis par le protocole

Le choix d'annuler les séjours n'a pas été fait par tout le monde. Des structures plus petites, et donc plus souples en terme d'organisation, semblent pouvoir tirer leur épingle du jeu. C'est le cas de l'école de la nature à Chadron.

Comme nous les pratiquons de classes vertes, l'activité est à l'arrêt depuis la mi-mars. Mais les réservations pour cet été redémarrent. « Nous avons fait le choix de maintenir les séjours », confirme Hélène Gagier, la directrice. L'école de la nature propose cinq séjours d'une capacité de 40 enfants dans « un grand parc de 2.500 hectares et des salles d'activités ». Donner de l'espace aux enfants n'est l'une des caractéristiques de Chadron. Le site a une capacité de 80 couchages. Autant dire que dans un groupe de quarante, chacun peut prendre son dortoir. L'espace de partage des repas est assez grand pour permettre aux enfants de manger face à face. « Nous avons fait le test », souligne le directeur.

Les vacances de l'été 2020 seront toutefois différentes sur certains points par rapport aux années précédentes « Jusque-là, nous proposions un hébergement mixte, en chambre, avec la possibilité de passer sous un plusieurs nuits sous tente. Sur ce point, nous aurons du mal à garantir la distance d'un mètre entre deux enfants sous tente, ni même de posséder à la désinfection des tentes entre deux groupes. »

Le transport reste un point problématique. Jusque-là, un véhicule de neuf places pouvait de transporter en une fois deux adultes et sept enfants. « À présent, on ne pourra transporter que trois ou quatre enfants avec l'installation d'une paroi en plexiglas. » Cette contrainte oblige de limiter l'étendue de l'activité de pêche. « Cela nous forcera à nous intéresser davantage à la richesse de la nature qui nous entoure à proximité. »

Le nombre d'heures de ménage sera doublé cet été pour garantir une désinfection des interrupteurs et poignées de portes deux fois par jour. « Nous serons d'installer une centrale de désinfection avec un produit virucide qui permettra de désinfecter ballons, raquettes et tout le matériel que les enfants échangeront. » La clientèle locale fait son retour en force. « Cela fait plaisir de voir que les familles d'ici nous font confiance. »

Du côté des scouts du Puy, on se bouge pas d'un pas tant que les directives ne sont pas devenues de la bétonnée. « Nous sommes en train de constituer les dossiers pédagogiques », précise Célia Rival, responsable du groupe scout du Puy. Il n'est pas, pour l'instant, question d'annuler les séjours. « Nous attendons de connaître les détails du protocole sanitaire qui devra être appliqué aux scouts. » La particularité des camps scouts est de partager des séjours sous tente avec deux journées en autonomies. Les camps devraient s'agrandir cet été avec l'installation de plusieurs toilles afin de n'accueillir plus que 3 à 4 jeunes sous des habitats d'une capacité de huit. Une contrainte sans conséquence pour les scouts du Puy qui possèdent suffisamment de matériel. En revanche, l'été 2020 pourrait être fatal aux deux jours d'autonomies.

Les petites structures en milieu rural devraient être moins impactées par les contraintes du protocole sanitaire que les structures habituées à un accueil plus dense. ■

ORGANISATION. Les structures plus petites, donc plus souples, devraient mieux tirer épingle du jeu pour cet été. Photo : Clément Bert

Le ministère mise sur des vacances apprenantes

L'opération vacances apprenantes, initiée par le ministère de l'Éducation nationale, repose sur plusieurs dispositifs allant de l'école ouverte à des séjours en colonies de vacances, dans le respect des consignes sanitaires. Le renforcement des apprentissages, la culture, le sport et le développement durable font partie des objectifs communs.

NOUVEAU. Certaines d'élèves se rendent sur l'école numérique

• École ouverte. Ouverture des écoles, collèges et lycées - notamment les lycées professionnels - pour proposer aux enfants, pendant l'été, du renforcement scolaire le matin et des activités culturelles ou sportives l'après-midi. Aujourd'hui limité aux quartiers prioritaires de la ville, le dispositif est étendu sur tout le territoire à 400.000 élèves.

• École ouverte buissonnière. La possibilité est offerte aux enfants d'aller dans des écoles ouvertes à la campagne ou en zone littorale à la découverte de la nature et du patrimoine local, ou de partir en mini-camps sous tente avec son école ouverte.

• Colonies apprenantes. Les collectivités territoriales peuvent proposer à 250.000 enfants, un séjour en colonies de vacances apprenantes labellisées par l'État. Ces colonies offrirons des activités ludiques et pédagogiques qui permettront aux enfants de renforcer savoirs et compétences dans la perspective de la rentrée prochaine.

> Un soutien financier de 400 € par jeune et par semaine

L'État apportera aux collectivités un soutien financier tarifé de 400 € par jeune et par semaine. Ces colonies seront également ouvertes à toutes les familles qui souhaitent y inscrire prochainement leurs enfants sur une plateforme en ligne.

• Accueils de loisirs apprenants. Mise à disposition gratuite et sur demande début juillet, pour tous les accueils de loisirs, de parcours pédagogique en ligne du Canopé, du CP à la terminale. Une aide ponctuelle exceptionnelle de 30 million d'euros sera également proposée aux collectivités territoriales afin de faciliter l'ouverture des accueils de loisirs, d'augmenter leurs capacités d'accueil ou de renforcer les contenus pédagogiques. Une attention particulière sera portée aux territoires et publics les plus fragiles. ■

LINOSSIER opticiens
37 bis place du Breuil - Le Puy-en-Velay
Tél : 04 71 04 2000
www.linossieropticiens.fr
ET SI VOUS ESSAYEZ DES LENTILLES DE CONTACTS POUR CET ÉTÉ !
Infos conseils
Contactez nous…

LE FAIT DU JOUR